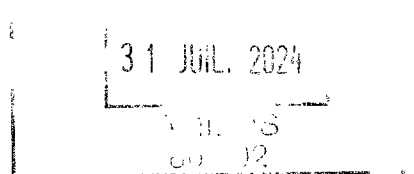


Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 01/08/2024 - B2024/006003 - 2012 B 00292 - 751 131 640 - A.GEO Géomètres Experts
S.A.S.



A.GEO Géomètres Experts S.A.S
Sociétés par Actions Simplifiées
Au capital de 188 000 Euros
Siège social : 3 rue Sellier
80500 MONTDIDIER
RSC AMIENS 751 131 640



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 DECEMBRE 2022**

FEUILLE DE PRESENCE

N°	ASSOCIES	NOMBRE D'ACTIONS	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
1	Mme Nathalie THEO	1514	1514	
2	Mr Alan BENZI	366	366	
	TOTAUX	1880	1880	

Nombre d'associés : 2

Certifié sincère et véritable la présente feuille de présence

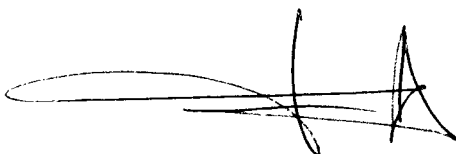
La présidente

Mme Nathalie THEO



Le scrutateur

Mr Alan BENZI





A.GEO Géomètres Experts S.A.S
Sociétés par Actions Simplifiées
Au capital de 188 000 Euros
Siège social : 3 rue Sellier
80500 MONTDIDIER
RSC AMIENS 751 131 640

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux,

Le 16 décembre,

A 10 heures,

Les associés de la société « A.GEO Géomètres Experts SAS », Société par Actions Simplifiée au capital de 188 000 Euros divisé en 1 880 actions de 100 Euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à ROYE (80700) – 6 place de l'Hôtel de Ville.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associés participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Madame Nathalie THEO, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Alan BENZI, associé, est appelé comme scrutateur.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 1 800 actions sur les 1 800 actions ayant le droit de vote.

La présidente de l'assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2022,
- Le rapport de gestion du président,
- Le rapport du président sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la société
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée

La présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

La présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion de la présidente
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2022 et quitus aux dirigeants
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L. 227 Du Code de commerce et approbation des conventions.

La présidente présente à l'assemblée les compte de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du président et le rapport spécial sur les conventions règlementées.

Puis la présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la présidente et au directeur général quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 45 974.38 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	45 974 .38 Euros
------------------------	------------------

En totalité au compte autres réserves qui s'élève ainsi à 347 405.06 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des quatre derniers exercices de la société

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du président sur les conventions relevant de l'Article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-Verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

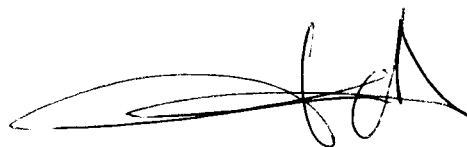
La présidente

Mme Nathalie THEO



Le scrutateur

Mr Alan BENZI





A.GEO Géomètres Experts S.A.S
Sociétés par Actions Simplifiées
Au capital de 188 000 Euros
Siège social : 3 rue Sellier
80500 MONTDIDIER
RSC AMIENS 751 131 640

**RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Madame, Monsieur,

En application de l'article L227-10 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les conventions visées par la loi :

- La société a versé à la SCI SNT MONTDIDIER, dont Madame Nathalie THEO est associée, des loyers pour l'occupation des locaux sis à MONTDIDIER pour un montant de 42 556.70 Euros
- Madame Nathalie THEO a laissé des fonds à disposition de la société dont le montant s'élève à 122 736.64 au 30 juin 2022. Des intérêts ont été comptabilisés pour un montant de 1 426.66 Euros
- Monsieur Alan BENZI a laissé des fonds à disposition de la société dont le montant s'élève à 9 305.28 Euros.

La présidente

Mme Nathalie THEO

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'N' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.



A.GEO Géomètres Experts S.A.S.
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 188 000 Euros
Siège social : 3 Rue Sellier
80500 MONTDIDIER
RCS AMIENS 751 131 640

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 DECEMBRE 2022**

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin, notamment, de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

• ***Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.***

Pour rappel, voici les faits marquants de cet exercice clos le 30 juin 2022 :

- Concernant le plan de sauvegarde : l'échéance n°4 a été respectée. En septembre 2022, après versement de l'échéance prévue, nous avons encore en compte la somme de 85 385.21 euros. Les associés ont décidé de poursuivre l'effort de remboursement mensuel.
- Concernant le personnel de l'entreprise : Monsieur Charles PETIT a validé son BTS mais n'a pas souhaité pour suivre son contrat dans notre société

Nous rappelons qu'il nous est toujours impossible d'ouvrir un compte bancaire classique. En conséquence, nous ne pouvons toujours pas recourir aux prêts pour nos acquisitions et devons financer nos acquisitions sur nos fonds propres.

Concernant les trois principaux secteurs d'activité :

- Le secteur foncier : le chiffre d'affaires est sensible augmentation (+28.09%) à 374 K€ lié à une forte reprise de l'activité
- Le secteur topographie est resté stable sur l'ensemble de la période
- Le secteur aménagement foncier accuse également un recul important (- 34.91%) du fait du retard pris par certains prestataires dans le chantier du canal

Notre chiffre d'affaires et le montant des travaux en cours sont restés stables sur l'ensemble de la période

- ***Evolution prévisible et perspectives d'avenir.***

La période d'après COVID a connu un regain d'activité très important dans notre secteur et nous avons pu en profiter.

La situation reste néanmoins incertaine quant aux perspectives d'avenir et le marché reste très incertain.

- ***Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.***

Face au vieillissement de notre matériel de terrain (station totale et véhicule), nous avons dû procéder à des investissements que nous avons étalés le plus possible afin de ménager la trésorerie.

- ***Activités en matière de recherche et de développement.***

Nous vous informons que la Société n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement susceptible d'être comptabilisée dans les conditions prévues par le plan comptable.

RESULTATS – AFFECTATION

- ***Examen des comptes et résultats.***

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 801 517 Euros contre 795 020 Euros lors de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 757 951 Euros contre 794 216 Euros pour l'exercice précédent.

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 60 760 Euros contre 59 697 Euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de – 3 280 Euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 57 480 Euros.

En définitive, et après prise en compte :

- D'un résultat exceptionnel de – 1 463 Euros
- D'un impôt sur les bénéfices de 10 042 Euros

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 45 974 Euros contre un bénéfice de 60 287 Euros au titre de l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 45 674.38 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	45 974.38 Euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 347 405.06 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 554 205.06 Euros.

- Distributions antérieures de dividendes.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

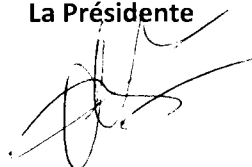
CONVENTIONS REGLEMENTEES

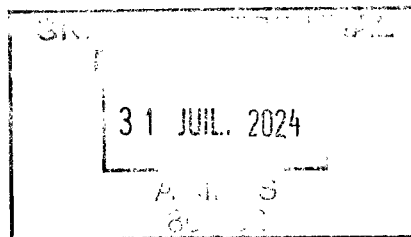
Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président et à votre Directeur général quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

La Présidente





Comptes Annuels

2022

SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS

3 Rue Sellier

80500 MONTDIDIER

Tél.

Fax.

APE : 7010z

Siret : 75113164000011

SAS Pierre GIROUX & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre des experts-comptables et sur la liste
des commissaires aux comptes de la région d'Amiens

Tél. 0322332800

Fax. 0322332809

E-mail : contact@cabinet-giroux.fr

Web : www.cabinet-giroux.fr



Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
1. Etats de synthèse	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	11
2. Etats détaillés	17
Bilan détaillé	18
Compte de résultat détaillé	22
3. Liasse fiscale	25

**Attestation d'Expert Comptable****MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 26/01/2022, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS relatifs à l'exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	1 459 744
Chiffre d'affaires	801 518
Résultat net comptable (Bénéfice)	45 974

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nous formulons une observation sur le point suivant susceptible d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Les travaux en cours ont été fournis par la dirigeante sans aucun contrôle de notre part.

Fait à AMIENS
Le 15/10/2022

COLAS Alexandre

Comptes Annuels

2022

Etats de synthèse

SAS Pierre GIROUX & Associés



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	58 053	49 648	8 405	12 904
Fonds commercial	804 940	191 000	613 940	613 940
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	862 993	240 648	622 345	626 844
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	57 106	36 181	20 925	28 983
Autres immobilisations corporelles	62 563	39 231	23 333	15 116
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations corporelles	119 669	75 411	44 258	44 099
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	24 427		24 427	24 427
Immobilisations financières	24 427		24 427	24 427
ACTIF IMMOBILISE	1 007 089	316 059	691 030	695 370
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	182 145		182 145	187 554
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks	182 145		182 145	187 554
Clients et comptes rattachés	367 163	4 926	362 237	258 368
Fournisseurs débiteurs	3 054		3 054	5 235
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				2 098
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 911		2 911	8 308
Autres créances	128 926		128 926	147 944
Créances	502 055	4 926	497 129	421 953
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 000		1 000	1 000
Disponibilités	68 299		68 299	116 500
Charges constatées d'avance	20 141		20 141	22 899
Autres créances	89 440		89 440	140 399
ACTIF CIRCULANT	773 640	4 926	768 714	749 906
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 780 729	320 985	1 459 744	1 445 276



Bilan

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	188 000	188 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	18 800	18 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	301 431	241 144
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	45 974	60 287
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	554 205	508 231
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		22 500
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		22 500
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	217 056	256 554
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	133 662	132 221
Dettes financières	350 718	388 775
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 008	42 225
Dettes fiscales et sociales	156 979	115 867
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	352 833	367 678
Dettes diverses	554 821	525 771
Produits constatés d'avance		
DETTES	905 539	914 546
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 459 744	1 445 276

Compte de résultat

	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	801 518	100,00	795 021	100,00	6 497	0,82
Production stockée	-5 409	-0,67	18 589	2,34	-23 998	-129,10
Subventions d'exploitation	6 667	0,83	2 333	0,29	4 334	185,77
Autres produits	15 936	1,99	37 970	4,78	-22 033	-58,03
Total	818 711	102,15	853 912	107,41	-35 201	-4,12
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Total						
MARGE SUR M/SES & MAT	818 711	102,15	853 912	107,41	-35 201	-4,12
CHARGES						
Autres achats & charges externes	258 982	32,31	261 452	32,89	-2 469	-0,94
Impôts, taxes et vers. assim.	9 919	1,24	8 694	1,09	1 224	14,08
Salaires et Traitements	342 782	42,77	365 240	45,94	-22 458	-6,15
Charges sociales	114 391	14,27	114 066	14,35	326	0,29
Amortissements et provisions	27 924	3,48	13 520	1,70	14 403	106,53
Autres charges	3 953	0,49	31 244	3,93	-27 290	-87,35
Total	757 951	94,56	794 216	99,90	-36 264	-4,57
RESULTAT D'EXPLOITATION	60 760	7,58	59 697	7,51	1 064	1,78
Produits financiers	1 469	0,18	1 859	0,23	-389	-20,93
Charges financières	4 750	0,59	1 553	0,20	3 197	205,85
Résultat financier	-3 280	-0,41	306	0,04	-3 586	NS
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	57 480	7,17	60 002	7,55	-2 522	-4,20
Produits exceptionnels	22 500	2,81	15 832	1,99	6 668	42,12
Charges exceptionnelles	23 963	2,99			23 963	
Résultat exceptionnel	-1 463	-0,18	15 832	1,99	-17 295	-109,24
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	10 042	1,25	15 547	1,96	-5 505	-35,41
RESULTAT DE L'EXERCICE	45 974	5,74	60 287	7,58	-14 313	-23,74

Comptes Annuels

2022

Annexe

SAS Pierre GIROUX & Associés



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 1 459 744 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 45 974 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	804 940			804 940
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	56 253	1 800		58 053
Immobilisations incorporelles	861 193	1 800		862 993
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 106			57 106
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 965			20 965
- Matériel de transport	3 723	16 857		20 580
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 019			21 019
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	102 812	16 857		119 669
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	24 427			24 427
Immobilisations financières	24 427			24 427
ACTIF IMMOBILISE	988 432	18 657		1 007 089

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 800	16 857		18 657
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 800	16 857		18 657
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2022
Éléments achetés	804 940
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	804 940

Dépréciation du fonds commercial : 191 000 Euro



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 348	6 299		49 648
Immobilisations incorporelles	43 348	6 299		49 648
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 123	8 058		36 181
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 220	3 873		16 093
- Matériel de transport	3 723	2 552		6 275
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 648	2 215		16 863
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	58 713	16 698		75 411
ACTIF IMMOBILISE	102 062	22 997		125 059

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 546 624 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	24 427		24 427
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	367 163	367 163	
Autres	134 892	134 892	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 141	20 141	
Total	546 624	522 196	24 427
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 188 000,00 Euro décomposé en 1 880 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 905 539 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	217 056	41 822	175 234	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 008	45 008		
Dettes fiscales et sociales	156 979	156 979		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	486 495	486 495		
Produits constatés d'avance				
Total	905 539	730 305	175 234	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	39 498			
(**) Dont envers les associés	133 662			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 133 662 Euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Electricité NP	370
Maintenance NP	1 676
Honoraires NP	11 700
Frais de télécommunications NP	495
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	2 669
Associés - intérêts courus	1 427
Dettes provis. pr congés à payer	18 921
Charges sociales s/congés à payer	6 314
Formation continue fap	1 702
Taxe apprentissage fap	11 534
Etat - autres charges à payer	3 143
Total	59 952

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Locations mobilières d avance	2 824		
Maintenance, période d avance	3 126		
Assurances, période d avance	8 391		
Publicité, période d avance	1 296		
Cotisations prof, périodes d avance	4 129		
Medecine du travail d avance	375		
Total	20 141		

Comptes Annuels

2022

Etats détaillés

SAS Pierre GIROUX & Associés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
ACTIF				
205100 - Logiciels	58 052,71		58 052,71	56 252,71
280510 - Amort.logiciels		49 647,72	-49 647,72	-43 348,36
Concessions, brevets et droits assimilés	58 052,71	49 647,72	8 404,99	12 904,35
207000 - Fonds commercial	804 940,00		804 940,00	804 940,00
290700 - Provis. dépréc. fonds commercial		191 000,00	-191 000,00	-191 000,00
Fonds commercial	804 940,00	191 000,00	613 940,00	613 940,00
Immobilisations incorporelles	862 992,71	240 647,72	622 344,99	626 844,35
215000 - Materiel et outillage	57 105,60		57 105,60	57 105,60
281500 - Amortis. matériel et outillage		36 180,88	-36 180,88	-28 122,88
Installations techniques, matériel et outilla	57 105,60	36 180,88	20 924,72	28 982,72
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.div.	20 964,60		20 964,60	20 964,60
218200 - Matériel de transport	20 579,62		20 579,62	3 722,69
218300 - Matériel de bureau	14 741,47		14 741,47	14 741,47
218400 - Mobilier	6 277,77		6 277,77	6 277,77
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. div		16 092,65	-16 092,65	-12 219,55
281820 - Amortis. matériel de transport		6 274,64	-6 274,64	-3 722,69
281830 - Amortis. matr.bureau et informat		12 686,34	-12 686,34	-11 085,14
281840 - Amortis. mobilier		4 176,90	-4 176,90	-3 563,20
Autres immobilisations corporelles	62 563,46	39 230,53	23 332,93	15 115,95
Immobilisations corporelles	119 669,06	75 411,41	44 257,65	44 098,67
275000 - Dépôts et cautionnements	24 427,39		24 427,39	24 427,39
Autres immobilisations financières	24 427,39		24 427,39	24 427,39
Immobilisations financières	24 427,39		24 427,39	24 427,39
ACTIF IMMOBILISE	1 007 089,16	316 059,13	691 030,03	695 370,41
345000 - Prestations de services en cours	182 144,60		182 144,60	187 554,00
En cours de production de services	182 144,60		182 144,60	187 554,00
Stocks	182 144,60		182 144,60	187 554,00
411000 - Clients	343 305,97		343 305,97	254 433,34
416100 - Clients douteux et litigieux	23 857,24		23 857,24	3 934,98
491000 - Dépréciations comptes clients		4 926,30	-4 926,30	
Clients et comptes rattachés	367 163,21	4 926,30	362 236,91	258 368,32
401000 - Fournisseurs	3 054,28		3 054,28	3 051,88
409700 - Fournisseurs - autres avoirs				2 183,52
Fournisseurs débiteurs	3 054,28		3 054,28	5 235,40
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices				2 098,00
Etat, Impôts sur les bénéfices				2 098,00
445620 - Tva déductible s/immobilisations	360,00		360,00	6 105,85
445660 - Tva déductible s/aut.biens et sces	322,07		322,07	
445710 - Tva collectée				1 292,29
445860 - TVA sur factures non parvenues	2 229,37		2 229,37	909,51
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 911,44		2 911,44	8 307,65
467200 - Créances commerciales cédées	5 688,62		5 688,62	5 688,62
467600 - Avances / plan de sauvegarde	123 237,51		123 237,51	140 174,22
468700 - Divers - produits à recevoir				2 081,00
Autres créances	128 926,13		128 926,13	147 943,84
Créances	502 055,06	4 926,30	497 128,76	421 953,21
503000 - Actions	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Valeurs mobilières de placement	1 000,00		1 000,00	1 000,00
512100 - Credit agricole brie picardie				3 276,90
512500 - Themis	68 298,97		68 298,97	113 222,61



Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
Disponibilités	68 298,97		68 298,97	116 499,51
486135 - Locations mobilières d'avance	2 824,44		2 824,44	4 637,00
486156 - Maintenance, période d'avance	3 125,50		3 125,50	3 220,00
486160 - Assurances, période d'avance	8 391,34		8 391,34	6 782,25
486231 - Publicité, période d'avance	1 296,00		1 296,00	2 897,00
486281 - Cotisations prof, périodes d'avanc	4 128,58		4 128,58	5 363,00
486475 - Medecine du travail d'avance	375,40		375,40	
Charges constatées d'avance	20 141,26		20 141,26	22 899,25
Autres créances	89 440,23		89 440,23	140 398,76
ACTIF CIRCULANT	773 639,89	4 926,30	768 713,59	749 905,97
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 780 729,05	320 985,43	1 459 743,62	1 445 276,38



Bilan détaillé

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
PASSIF		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	188 000,00	188 000,00
Capital social ou individuel	188 000,00	188 000,00
106100 - Réserve légale	18 800,00	18 800,00
Réserve légale	18 800,00	18 800,00
106800 - Autres réserves	301 430,68	241 143,74
Autres réserves	301 430,68	241 143,74
Résultat de l'exercice	45 974,38	60 286,94
CAPITAUX PROPRES	554 205,06	508 230,68
AUTRES FONDS PROPRES		
151100 - Provisions pour litiges		22 500,00
Provisions pour risques		22 500,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		22 500,00
164110 - Emprunt n°1 (LT)	34 840,45	39 799,31
164120 - Emprunt n°2 (LT)	78 790,53	93 947,19
164130 - Emprunt n°3 (LT)	100 756,07	120 138,14
168840 - Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	2 669,26	2 669,26
Emprunts	217 056,31	256 553,90
455100 - Associés - comptes courants	121 259,21	121 259,21
455300 - Cc damez pierre		5 706,63
455400 - Cc benzi alan	8 504,98	2 798,35
455500 - C/c theo nathalie apres 090916	1 477,43	45,74
455600 - Cc damez apres 090916	193,00	104,00
455700 - Cc benzi apres 090916	800,30	754,30
455800 - Associés - intérêts courus	1 426,66	1 553,00
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	133 661,58	132 221,23
Dettes financières	350 717,89	388 775,13
401000 - Fournisseurs	30 767,23	33 919,83
408106 - Electricité NP	370,00	186,00
408155 - Entretien mobilier NP		1 079,26
408156 - Maintenance NP	1 676,20	
408226 - Honoraires NP	11 700,00	6 591,73
408260 - Frais de télécommunications NP	495,00	448,65
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 008,43	42 225,47
421100 - Personnel - rémunérations dues	20 602,77	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	18 921,27	23 100,00
Personnel	39 524,04	23 100,00
431000 - Sécurité sociale	10 482,82	10 877,00
437200 - Caisse de retraite salariés	2 728,04	2 889,42
437300 - Swisslife article 83	291,60	291,60
437310 - Caisses prévoyances	3 837,62	5 469,69
438200 - Charges sociales s/congés à payer	6 314,03	6 502,00
438610 - Formation continue fap	1 702,01	1 446,49
438611 - Taxe apprentissage fap	11 534,41	11 222,75
Organismes sociaux	36 890,53	38 698,95
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	2 338,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 338,00	
445510 - Tva à décaisser	12 743,00	12 571,00
445660 - Tva déductible s/aut.biens et sces		4 766,27
445712 - Tva collectée à 20%	60 876,90	35 755,20
445800 - Régularisation de TVA collectée	997,00	



Bilan détaillé

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	74 616,90	53 092,47
442100 - Etat, impôts recou / salariés	466,14	468,00
448600 - Etat - autres charges à payer	3 143,17	508,00
Autres dettes fiscales et sociales	3 609,31	976,00
411000 - Clients	1 901,86	
467100 - Autres comptes créditeurs jlc	24 705,55	26 429,19
467500 - Cfe sie plan de sauvegarde	2 592,07	2 772,88
467510 - Urssaf plan de sauvegarde	67 772,80	72 073,60
467520 - Retraite plan de sauvegarde	44 174,45	45 230,28
467530 - Prevoyance plan de sauvegarde	27 391,32	29 140,49
467540 - Tva plan de sauvegarde	32 697,62	34 997,08
467550 - For taxe apprent. plan sauvegarde	21 386,78	21 386,78
467560 - Créances rglt 10% plan sauvegarde	13 285,41	13 285,41
467570 - Créances 100%/8ans plan sauvegarde	84 971,95	90 408,32
467580 - Créances non déclarées plan sauve	31 953,65	31 953,65
Autres dettes	352 833,46	367 677,68
Dettes diverses	397 841,89	409 903,15
DETTES	905 538,56	914 545,70
TOTAL PASSIF	1 459 743,62	1 445 276,38

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
706050 - Prestations de services	7 060,07	0,88	2 419,79	0,30	4 640,28	191,76
706100 - Prestations foncières	373 912,21	46,65	291 904,71	36,72	82 007,50	28,09
706200 - Prestations topographiques	257 491,48	32,13	259 716,66	32,67	-2 225,18	-0,86
706300 - Aménagement rural	108 332,16	13,52	166 445,83	20,94	-58 113,67	-34,91
706400 - Copropriété			24 751,52	3,11	-24 751,52	-100,00
706500 - Maîtrise d'oeuvre	17 683,69	2,21	31 911,78	4,01	-14 228,09	-44,59
706600 - Urbanisme cu	11 712,86	1,46	2 063,46	0,26	9 649,40	467,63
706700 - Diagnostics	4 419,00	0,55	4 212,00	0,53	207,00	4,91
706800 - Permis d'aménager	2 098,40	0,26	8 113,96	1,02	-6 015,56	-74,14
706850 - Expertise judiciaire	18 807,69	2,35	3 480,80	0,44	15 326,89	440,33
Production vendue	801 517,56	100,00	795 020,51	100,00	6 497,05	0,82
713450 - Variation travaux encours	-5 409,40	-0,67	18 589,00	2,34	-23 998,40	-129,10
Production stockée	-5 409,40	-0,67	18 589,00	2,34	-23 998,40	-129,10
740000 - Subventions d'exploitation	6 667,00	0,83	2 333,00	0,29	4 334,00	185,77
Subventions d'exploitation	6 667,00	0,83	2 333,00	0,29	4 334,00	185,77
754000 - Rentrée créances amorties			112,08	0,01	-112,08	-100,00
758000 - Produits divers gestion courante	93,10	0,01	11 785,13	1,48	-11 692,03	-99,21
758200 - Prod gestion courante 20%	351,36	0,04			351,36	
791000 - Transfert de charges d'exploitatio	1 312,00	0,16	117,60	0,01	1 194,40	NS
791200 - Transfert de charges exploitations			2 711,31	0,34	-2 711,31	-100,00
791300 - Transfert affectant valeur ajoutée	14 179,83	1,77	23 243,61	2,92	-9 063,78	-38,99
Autres produits	15 936,29	1,99	37 969,73	4,78	-22 033,44	-58,03
Total	818 711,45	102,15	853 912,24	107,41	-35 200,79	-4,12
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES & MAT	818 711,45	102,15	853 912,24	107,41	-35 200,79	-4,12
CHARGES						
605000 - Achats matériel et travaux	9 603,31	1,20	8 304,51	1,04	1 298,80	15,64
605100 - Débours et cadastre	347,00	0,04			347,00	
605300 - Travaux façons exécutés exterieu	2 875,56	0,36	1 000,00	0,13	1 875,56	187,56
605400 - Sous traitance confrères	700,00	0,09	4 374,33	0,55	-3 674,33	-84,00
606110 - Fournitures électricité	2 907,60	0,36	5 608,48	0,71	-2 700,88	-48,16
606120 - Fournitures eau	184,46	0,02	268,82	0,03	-84,36	-31,38
606130 - Fournitures gaz	4 377,70	0,55	1 948,29	0,25	2 429,41	124,69
606140 - Fournitures carburant	5 863,40	0,73	5 010,07	0,63	853,33	17,03
606300 - Achats de petit équipement	2 028,27	0,25	1 524,27	0,19	504,00	33,07
606400 - Achats fournitures administratives	4 594,15	0,57	8 041,61	1,01	-3 447,46	-42,87
613210 - Loyer montdidier	42 556,70	5,31	41 405,08	5,21	1 151,62	2,78
613220 - Loyer peronne	25 961,73	3,24	25 487,15	3,21	474,58	1,86
613230 - Loyer roye	19 167,75	2,39	19 414,51	2,44	-246,76	-1,27
613240 - Loyer albert	4 955,74	0,62	4 988,46	0,63	-32,72	-0,66
613250 - Loyer compiegne	6 060,60	0,76	6 057,14	0,76	3,46	0,06
613500 - Locations mobilières	4 674,39	0,58	8 661,95	1,09	-3 987,56	-46,04
613501 - Location exagone	5 220,00	0,65	4 095,00	0,52	1 125,00	27,47
613502 - Location ews	240,00	0,03	480,00	0,06	-240,00	-50,00



Compte de résultat détaillé

	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
613503 - Locations geopixel	2 760,00	0,34	2 760,00	0,35		
613510 - Locations de matériel technique	4 590,00	0,57	1 400,00	0,18	3 190,00	227,86
615200 - Entretien immobilier	1 007,21	0,13	3 546,54	0,45	-2 539,33	-71,60
615510 - Entretien du matériel technique	3 773,87	0,47	1 676,70	0,21	2 097,17	125,08
615520 - Entretien du matériel de transport	2 123,86	0,26	5 676,90	0,71	-3 553,04	-62,59
615530 - Entretien du matériel de bureau	2 103,72	0,26	3 239,98	0,41	-1 136,26	-35,07
615600 - Maintenance	10 864,68	1,36	6 058,37	0,76	4 806,31	79,33
616000 - Primes d'assurance	6,00		458,10	0,06	-452,10	-98,69
616100 - Assurances multirisques	5 155,70	0,64	5 221,75	0,66	-66,05	-1,26
616300 - Assurance matériel de transport	7 540,56	0,94	5 984,62	0,75	1 555,94	26,00
616600 - Assurance homme clé	459,63	0,06	453,00	0,06	6,63	1,46
616800 - Primes d'assurance responsab. ci	7 204,08	0,90	8 023,97	1,01	-819,89	-10,22
618500 - Frais de colloques, de séminaires	2 440,00	0,30	5 767,17	0,73	-3 327,17	-57,69
622600 - Honoraires	15 349,84	1,92	14 423,21	1,81	926,63	6,42
622700 - Frais d'actes et contentieux	360,57	0,04	245,20	0,03	115,37	47,05
623100 - Annonces et insertions	2 106,00	0,26	4 286,00	0,54	-2 180,00	-50,86
625100 - Voyages et déplacements	5 870,89	0,73	4 159,47	0,52	1 711,42	41,15
625600 - Missions	12 730,82	1,59	9 308,30	1,17	3 422,52	36,77
626000 - Frais postaux	7 587,87	0,95	8 013,90	1,01	-426,03	-5,32
626100 - Frais de télécommunication	8 942,05	1,12	10 380,01	1,31	-1 437,96	-13,85
627800 - Prestations de services bancaires	1 786,90	0,22	1 897,36	0,24	-110,46	-5,82
628110 - Cotisations professionnelles	11 899,59	1,48	11 801,39	1,48	98,20	0,83
Autres achats & charges externes	258 982,20	32,31	261 451,61	32,89	-2 469,41	-0,94
633300 - Formation continue (organisme)	1 926,87	0,24	2 992,47	0,38	-1 065,60	-35,61
633500 - Taxe d'apprentissage (verst libér.)	2 267,97	0,28	2 392,16	0,30	-124,19	-5,19
635110 - Contribut° économique territorial	4 249,00	0,53	3 153,00	0,40	1 096,00	34,76
635800 - Autres droits	866,69	0,11	156,76	0,02	709,93	452,88
637800 - Taxes diverses	608,00	0,08			608,00	
Impôts, taxes et vers. assim.	9 918,53	1,24	8 694,39	1,09	1 224,14	14,08
641100 - Salaires appointements	344 615,17	43,00	345 479,08	43,46	-863,91	-0,25
641200 - Congés payés	-4 178,73	-0,52	2 330,00	0,29	-6 508,73	-279,34
641300 - Primes et gratifications	1 746,00	0,22	2 200,00	0,28	-454,00	-20,64
641400 - Indemnités et avantages divers	600,00	0,07	15 231,02	1,92	-14 631,02	-96,06
Salaires et Traitements	342 782,44	42,77	365 240,10	45,94	-22 457,66	-6,15
645100 - Cotisations à l'URSSAF	81 961,47	10,23	79 989,58	10,06	1 971,89	2,47
645320 - Cotisations retraites (salariés)	20 301,93	2,53	20 924,94	2,63	-623,01	-2,98
645510 - Cotisations ifc	2 841,66	0,35	2 787,36	0,35	54,30	1,95
645520 - Cotisations prévoyance, mutuelle	8 889,75	1,11	9 149,54	1,15	-259,79	-2,84
645800 - Cotisations autres organism. socx	-187,97	-0,02	-51,00	-0,01	-136,97	268,57
647500 - Médecine du travail et pharmacie	584,49	0,07	1 265,23	0,16	-680,74	-53,80
Charges sociales	114 391,33	14,27	114 065,65	14,35	325,68	0,29
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	6 299,36	0,79	2 927,28	0,37	3 372,08	115,19
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	16 697,95	2,08	10 593,13	1,33	6 104,82	57,63
681740 - Dot. prov. dépréc. créances client	4 926,30	0,61			4 926,30	
Amortissements et provisions	27 923,61	3,48	13 520,41	1,70	14 403,20	106,53
654000 - Pertes s/créances irrécouvrables	2 204,71	0,28	30 403,78	3,82	-28 199,07	-92,75
658000 - Charges diverses gestion courant	1 748,55	0,22	839,75	0,11	908,80	108,22
Autres charges	3 953,26	0,49	31 243,53	3,93	-27 290,27	-87,35
Total	757 951,37	94,56	794 215,69	99,90	-36 264,32	-4,57
RESULTAT D'EXPLOITATION	60 760,08	7,58	59 696,55	7,51	1 063,53	1,78

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
764000 - Revenus des VMP			300,00	0,04	-300,00	-100,00
768000 - Autres produits financiers	1 469,49	0,18	1 558,52	0,20	-89,03	-5,71
Produits financiers	1 469,49	0,18	1 858,52	0,23	-389,03	-20,93
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	3 323,16	0,41			3 323,16	
661500 - Intérêts comptes courants dépôts	1 426,66	0,18	1 553,00	0,20	-126,34	-8,14
Charges financières	4 749,82	0,59	1 553,00	0,20	3 196,82	205,85
Résultat financier	-3 280,33	-0,41	305,52	0,04	-3 585,85	NS
RESULTAT COURANT	57 479,75	7,17	60 002,07	7,55	-2 522,32	-4,20
775000 - Produits cessions éléments d'actif			2 500,00	0,31	-2 500,00	-100,00
787500 - Repris.s/prov.risques charges exc	22 500,00	2,81	13 331,87	1,68	9 168,13	68,77
Produits exceptionnels	22 500,00	2,81	15 831,87	1,99	6 668,13	42,12
671800 - Autres charges except. de gestion	23 963,37	2,99			23 963,37	
Charges exceptionnelles	23 963,37	2,99			23 963,37	
Résultat exceptionnel	-1 463,37	-0,18	15 831,87	1,99	-17 295,24	-109,24
695000 - Impôts sur les bénéfices	10 461,00	1,31	15 953,00	2,01	-5 492,00	-34,43
699600 - Crédit d'impôt formation	-419,00	-0,05			-419,00	
699700 - Crédit impôt formation dirigeants			-406,00	-0,05	406,00	-100,00
Impôts sur les bénéfices	10 042,00	1,25	15 547,00	1,96	-5 505,00	-35,41
RESULTAT DE L'EXERCICE	45 974,38	5,74	60 286,94	7,58	-14 312,56	-23,74

Comptes Annuels

2022

Liasse fiscale

SAS Pierre GIROUX & Associés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01/07/2021	et clos le	30/06/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS			
SIRET	7 5 1 1 3 1 6 4 0 0 0 0 1 1		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
3 Rue Sellier			
80500 MONTDIDIER			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITES

Activités exercées	Activités des sièges sociaux	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (à compléter par la déclarante n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	17 896	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238 quinquies	
----------------------------------	--	----------------------------	--	---------------------------------	--	---------------------------------	--

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPÔT D'OUTRE-MER (à compléter par la déclarante n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (à compléter par la déclarante n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C66/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223 -I-1 quinquies C), cocher la case ☐

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : cegid			
Nom et coordonnées	ECF	Visueur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable : SAS Pierre GIROUX & Associés			
30 Avenue d'Italie 80000 AMIENS			
Tél : 0322332800			
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁽²⁾						(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)	
Montant des distributions						(e)	
autres que celles visées en (a),						(f)	
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(g)	
						(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Au titre de l'année¹

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration de réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour dépenses de formation de dirigeants.

Dénomination de l'entreprise	SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS		
Adresse	3 Rue Sellier 80500 MONTDIDIER		
N° Siren	751131640	Exercice ouvert le : 01/07/2021	et clos le : 30/06/2022
Nom et adresse personnelle de l'exploitant			

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère		N° SIREN :
Adresse		

I – DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

A – CAS GÉNÉRAL

Nombre de dirigeants ayant suivi des heures de formation au cours de l'année		2
Nombre d'heures de formation effectuées par le chef d'entreprise ou le dirigeant au cours de l'année civile	1	40.00
Taux horaire du salaire minimum de croissance ²	2	10.48
Montant du crédit d'impôt [(ligne 1 dans la limite de 40 heures) x ligne 2]	3	419
Quote-part du crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprises ou des dirigeants résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	4	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 3 + ligne 4)	5	419

B – CAS PARTICULIER GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN (G.A.E.C.)

Nombre d'heures de formation effectuées par les associés chefs d'exploitation au cours de l'année civile	6	
Nombre d'associés chefs d'exploitation du GAEC	7	
Taux horaire du salaire minimum de croissance ²	8	
Montant du crédit d'impôt [ligne 6 (dans la limite de 40 heures x ligne 7)] x ligne 8	9	
Quote-part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	10	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 9 + ligne 10)	11	

¹ Préciser l'année civile concernée.

² Le taux horaire à prendre en compte est celui en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt.

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Montant total du crédit d'impôt dégagé		12

III– UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT

Entreprises individuelles : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur les déclarations n° 2069–RCI–SD et n° 2042 C.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572.

RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ³

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Total		13

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFl) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

³ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt.

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS

du 01/07/2021

Adresse 3 Rue Sellier 80500 MONTDIDIER

au 30/06/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2022.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩		– de l'exercice 2022.. ⑩	56 016
– de l'exercice précédent ⑩		– de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À MONTDIDIER, le 14/10/2022	
Signature,			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		3 Rue Sellier 80500 MONTDIDIER		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 5 1 1 3 1 6 4 0 0 0 0 1 1		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		30/06/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	58 052	AG	49 647	8 404
		Fonds commercial (1)	AH	804 940	AI	191 000	613 940
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	57 105	AS	36 180	20 924
		Autres immobilisations corporelles	AT	62 563	AU	39 230	23 332
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	24 427	BI		24 427
	TOTAL (II)		BJ	1 007 089	BK	316 059	691 030
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	182 144	BQ		182 144
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	367 163	BY	4 926	362 236
		Autres créances (3)	BZ	134 891	CA		134 891
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	1 000	CE		1 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	68 298	CG		68 298	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	20 141	CI		20 141	
	TOTAL (III)	CJ	773 639	CK	4 926	768 713	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 780 729	IA	320 985	1 459 743	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 188 000)			DA	188 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	18 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	301 430	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	45 974	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	554 205	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	217 056	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	133 661	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	45 008	
	Dettes fiscales et sociales			DY	156 978	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	352 833	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	905 538		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 459 743		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	730 304
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	801 517	FH		FI	801 517	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	801 517	FK		FL	801 517	
	Production stockée*					FM	(5 409)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 491	
	Autres produits (1) (11)					FQ	444	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	818 711
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	258 982	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 918	
	Salaires et traitements*					FY	342 782	
	Charges sociales (10)					FZ	114 391	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	22 997
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 926
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 953	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	757 951
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	60 760	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 469	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 469	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 749	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 749	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 280)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	57 479	

Désignation de l'entreprise		SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	22 500		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	22 500		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	23 963		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	23 963		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 463)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	10 042		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	842 680		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	796 706		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	45 974		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	15 491	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				23 963			
Provisions pour risques et charges						22 500	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	{ biens services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 963
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	23 963
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	22 500
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	22 500

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	861 192	KE		KF	1 800	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	57 105	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	20 964	KW		KX	
		Matériel de transport*				KY	3 722	KZ		LA	16 856
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	21 019	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	102 812	LO		LP	16 856	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	24 427	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	24 427	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	988 432	ØH		ØJ	18 656		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	862 992	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	57 105	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	20 964	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	20 579	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	21 019	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	119 669	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	24 427	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	24 427	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 007 089	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 30/06/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	43 348	PF	6 299	PG		PH	49 647		
TOTAL I		RK	43 348	RM	6 299	RN		RO	49 647		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	28 122	QA	8 058	QB		QC	36 180		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	12 219	QE	3 873	QF		QG	16 092		
	Matériel de transport	QH	3 722	QI	2 551	QJ		QK	6 274		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 648	QM	2 214	QN		QO	16 863		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	58 713	QV	16 697	QW		QX	75 411		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	102 061	OP	22 997	OQ		OR	125 059		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)					
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTSNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	24 427	UV		UW	24 427			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	23 857		23 857					
	Autres créances clients			UX	343 305		343 305					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 911		2 911					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	131 980		131 980					
	Charges constatées d'avance			VS	20 141		20 141					
TOTAUX			VT	546 623	VU	522 196	VV	24 427				
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	217 056		41 822		175 234				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	45 008		45 008						
Personnel et comptes rattachés			8C	39 524		39 524						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	36 890		36 890						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 338		2 338						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	74 616		74 616						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 609		3 609						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	133 661		133 661						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	352 833		352 833						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	905 538	VZ	730 304		175 234				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	133 662		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	39 497	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS A. GEO GEOMETRES EXPERTS

Néant ☐

Exercice clos le : 30/06/2022

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	45 974
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	10 042
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions	ZN
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					WN
						WO
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
TOTAL I					WR	56 016

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WU
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WV
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WH
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	WP
	Produit net des actions et parts d'intérêts :					WW
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					XB
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					I6
	Majoration d'amortissement*					I6
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	WZ
	Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	XA
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI	XG
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
TOTAL II					XH	
III. RÉSULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)	XI	56 016
				déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	56 016
						XO

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS</u>				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
od rap prov			8X	8Y	22 500
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	
			▼		▼
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			
Montant de la réintégration ou de la déduction				

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { Réserve légale		ZB		
							{ - Autres réserves		ZD	60 286	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	60 286		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves			0E			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			0F	60 286		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	60 286	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)							YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT	13 525		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)							XQ	116 186		
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	15 710		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 11 899)							ST	113 559		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	258 982		
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	4 249		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)							9Z	5 669		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	9 918		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	139 369		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	41 726		
DIVERS	— Montant brut des salaires *							0B	344 615		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS					Néant	☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS

Néant ☒ *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❸	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❺
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

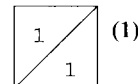
**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS															Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/07/2021 et clos le : 30/06/2022															Durée en nombre de mois 12			
DECLARATION DES EFFECTIFS																		
Effectifs moyens du personnel															YP	8		
Dont apprentis															YF			
Dont handicapés															YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																		
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	801 517		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT			
TOTAL 1															OX	801 517		
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	444		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues															OF	6 667		
Variation positive des stocks															OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	15 491		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 2															OM	22 603		
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Achats															ON	33 481		
Variation négative des stocks															OQ	5 409		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	109 313		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	3 953		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															OY			
TOTAL 3															OJ	152 157		
IV Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	671 962
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)															SA	671 962		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX			
Effectifs au sens de la CVAE															EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															HX			
Période de référence															GY	/ /		
Date de cessation															HR	/ /		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

30/06/2022

N° SIRET

7 5 1 1 3 1 6 4 0 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS

ADRESSE (voie)

3 Rue Sellier

CODE POSTAL

80500

VILLE

MONTDIDIER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2022

N° SIRET

7 5 1 1 3 1 6 4 0 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.GEO GEOMETRES EXPERTS

ADRESSE (voie) 3 Rue Sellier

CODE POSTAL 80500

VILLE MONTDIDIER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032